

04.10.2010 - 10:49 Uhr

Groupe Mutuel - Primes 2011: 3% de hausse moyenne - Augmentation raisonnable dans tous les cantons

Martigny (ots) -

En 2011, les primes pour l'assurance de base (AOS) des assureurs maladie membres du Groupe Mutuel connaîtront une hausse raisonnable. L'augmentation moyenne du volume des primes se situera à 3%, en dessous de la moyenne de la branche (+6,5% selon le Conseil fédéral). Cette politique avantageuse repose sur la très bonne santé financière de l'ensemble des assureurs maladie du Groupe Mutuel. Les primes des assurances complémentaires resteront stables, comme c'est le cas depuis onze ans.

En 2009, le résultat pour le domaine santé des assureurs maladie du Groupe Mutuel s'est élevé à 89,8 millions de francs. Le taux de fonds propres AOS a atteint 18,4% (18,7% en 2008). Dans le domaine des assurances complémentaires, le résultat est de 70,2 millions de francs. Cette excellente situation financière permet aux assureurs maladie du Groupe Mutuel de déterminer, pour 2011, une politique de primes favorable aux assurés, malgré la hausse prévue des coûts de la santé.

Primes avantageuses dans tous les cantons

Les assureurs maladie du Groupe Mutuel jouissent d'une bonne situation financière et disposaient, à fin 2009, d'un niveau de fonds propres solide de 84% au-dessus du minimum légal. Ils n'ont ainsi pas besoin d'effectuer de rattrapage pour la reconstitution des réserves, mises à mal par les déficits des années 2008 et 2009. Voilà pourquoi les caisses-maladie du Groupe Mutuel peuvent offrir à leurs assurés des primes qui ne doivent tenir compte que des hausses inévitables des coûts des prestations médicales, estimées entre 3 et 5% pour 2011, en moyenne suisse. Modérée, l'adaptation des primes sera, comme chaque année, différente, selon les régions, le niveau des primes variant d'un canton à l'autre, en fonction des coûts de chacun d'eux.

La nouvelle organisation du Groupe Mutuel, un stimulant supplémentaire

En décidant de passer de 15 assureurs maladie, membres du Groupe Mutuel, à 4 entités nouvelles, plus importantes en effectif et encore plus solides financièrement, le Groupe Mutuel renforce son efficacité et simplifie sa structure. Les nouvelles sociétés ainsi créées dépassent toutes les 150'000 assurés. Elles affichent, en outre, un taux de fonds propres entre 16 et 22%, bien au-delà de la limite légale minimale, située à 10%. Il n'en résulte aucune modification d'ordre administratif ou technique pour les assurés qui continueront de bénéficier de la qualité du service offert jusqu'ici. En revanche, cette santé financière représente la promesse d'une politique de prime raisonnable sur la durée.

Assurances complémentaires, stables depuis 11 ans

Stables depuis onze ans, les primes des assurances complémentaires poursuivent sur cette voie. Par ailleurs, dans le cadre de la réorganisation du Groupe Mutuel, une nouvelle société privée a été créée - Mutuel Assurances SA - dévolue plus particulièrement à la gestion des assurances collectives. Cette société complète l'offre déjà existante pour les assurances complémentaires individuelles proposées par le Groupe, Mutuel Assurances GMA SA.

Contact:

Yves Seydoux
Responsable Communication Groupe Mutuel
Tél.: +41/58/758'39'15
Fax: +41/58/758'31'29
Mobile: +41/79/693'25'64
E-Mail: yseydoux@groupemutuel.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000969/100611393> abgerufen werden.